

Desjardins Société de placement annonce des changements aux Portefeuilles Chorus II

Montréal, le 3 novembre 2016 – Desjardins Société de placement inc., le gestionnaire des Fonds Desjardins, a annoncé aujourd’hui des changements à l’égard des Portefeuilles Chorus II.

Le gestionnaire a approuvé des changements aux stratégies de placement de chacun des Portefeuilles Chorus II suivants afin d’ajouter un critère de réduction de la volatilité du portefeuille aux autres critères pris en compte pour fixer le pourcentage de l’actif des Portefeuilles investi dans chaque titre. Le nom des Portefeuilles sera aussi modifié tel que mentionné ci-après :

- Portefeuille Chorus II Sécuritaire Boursier *(qui sera renommé Portefeuille Chorus II Conservateur à faible volatilité);*
- Portefeuille Chorus II Équilibré revenu *(qui sera renommé Portefeuille Chorus II Modéré à faible volatilité);*
- Portefeuille Chorus II Équilibré croissance *(qui sera renommé Portefeuille Chorus II Équilibré à faible volatilité);*
- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Sécuritaire Boursier *(qui sera renommé Portefeuille Chorus II en catégorie de société Conservateur à faible volatilité);*
- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré revenu *(qui sera renommé Portefeuille Chorus II en catégorie de société Modéré à faible volatilité);*
- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré croissance *(qui sera renommé Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré à faible volatilité).*

Toutefois, l’objectif fondamental de chacun des Portefeuilles concernés demeure inchangé.

Aussi, Lazard Asset Management LLC agira comme conseiller expert pour faire des recommandations en matière de répartition de l’actif des Portefeuilles Chorus II.

Finalement, le nom des Portefeuilles suivants sera modifié tel que mentionné ci-après :

- Portefeuille Chorus II Croissance élevée *(qui sera renommé Portefeuille Chorus II Croissance dynamique);*
- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance élevée *(qui sera renommé Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance dynamique).*

Ces changements prendront effet le ou vers le 5 décembre 2016.

Ces changements seront apportés sous réserve de l’approbation des autorités réglementaires. Le gestionnaire se réserve le droit de reporter à une date ultérieure la mise en œuvre des changements annoncés, ou de l’un ou plusieurs d’entre eux, ou de ne pas effectuer ces changements.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de plus de 260 milliards de dollars. Il figure parmi les Employeurs de choix au Canada selon le palmarès établi par Aon Hewitt. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Richard Lacasse, porte-parole

Relations publiques, Mouvement Desjardins

418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 5563163

media@desjardins.com